

MINISTERE DE LA COMMUNICATION, DE  
LA CULTURE, DES ARTS ET DU TOURISME

=====

SEMAINE NATIONALE DE LA CULTURE

=====

COMITE NATIONAL D'ORGANISATION

=====



BURKINA FASO

=====

*Unité – Progrès – Justice*

# MARCHE DES ARTS

EDITION 2023

SEMAINE NATIONALE DE LA CULTURE

**Lignes directrices et fiches d'inscription**

## FICHE SYNTHETIQUE

**Structure organisatrice :** Secrétariat Technique de la Semaine Nationale de la Culture

**Intitulé de l'action:** Marché des Arts

**Catégories artistiques et littéraires mis en marché:** Arts du spectacle ; Arts plastiques et appliqués ; Littérature

**Opérateurs ciblés :**

**ARTS DU SPECTACLE :** Directeurs de festivals, Directeurs et Gestionnaires de salles de spectacle, Tourneurs, Programmateurs, Associations et ONG culturelles, centres et instituts culturels ,Producteurs, Éditeurs, Services de coopération culturelle des ambassades accréditées auprès du Burkina Faso., intéressés par la programmation de spectacles africains, Structures publiques et privées d'enseignement et de formation.

**ARTS PLASTIQUES :** Organismes de symposium et d'exposition en arts plastiques, Galeristes, centres et instituts culturels , Associations et ONG culturelles, Marchands d'art, Éditeurs de revues spécialisées en Arts plastiques, Structures publiques et privées d'enseignement et de formation.

**Littérature :** Responsables de festivals, salon et foire, Centres et instituts culturels , Associations et ONG culturelles, Producteurs, Éditeurs, Services de coopération culturelle des ambassades accréditées auprès du Burkina Faso, Structures publiques et privées d'enseignement et de formation.

**Date :** 29 avril au 06 mai 2023

**Lieu :** Maison de la Culture Anselme Titianma Sanon (Bobo-Dioulasso)

**Contacts des membres de la commission:** 71 04 99 49/ 70 79 66 03

Dans le cadre de la tenue de la 20<sup>ème</sup> édition de la Semaine Nationale de la Culture, SNC Bobo 2023, **29 avril au 06 mai 2023**, il est initié pour la troisième édition, le Marché des Arts.

## **I. Contexte et justification**

Parmi les objectifs assignés par l'Etat à la Semaine nationale de la culture, figure en bonne place l'identification, la valorisation et la promotion des expressions et identités culturelles des communautés nationales ainsi que la valorisation et la promotion de la création artistique.

En rapport avec cette mission, la SNC constitue, par excellence, la vitrine et la tribune d'expression de la diversité culturelle de la soixantaine de communautés présentes au Burkina Faso.

Les sélections, au niveau régional, sont ouvertes à toutes les sensibilités culturelles évoluant dans les domaines des Arts du spectacle, des Arts plastiques et des sports traditionnels sans restriction de quota. À l'issue de ces sélections, les artistes et groupes artistiques qui excellent dans les différentes disciplines sont invités, conformément aux dispositions des règlements intérieurs, à prendre part à la phase finale qui se tient à Bobo-Dioulasso.

Dans le domaine des Arts du spectacle, les plateaux artistiques offrent une diversité et une richesse impressionnantes en termes de genres et de rythmes musicaux, de danses, de chorégraphies et de couleurs à travers les tenues et autres parures et accoutrements dans un cadre unique et exceptionnel que constitue la Maison de la culture, une salle de spectacle moderne. Dans le domaine des arts plastiques, les sculpteurs, les peintres et spécialistes du batik, émerveillent par les qualités stylistiques et esthétiques de leurs œuvres. Les œuvres en sculpture, peinture et batik seront en exposition pour le volet compétition et en exposition-vente.

En matière de littérature, en plus de la foire littéraire animée principalement par les professionnels de la chaîne de valeur, des œuvres inédites sont en compétition dans les différentes catégories génériques.

Le rayonnement international du Burkina Faso, l'économie de la culture au profit des créateurs et le processus de professionnalisation des acteurs culturels dans leurs domaines respectifs, impliquent que cette richesse artistique et culturelle survive au-delà du GPNAL, à travers la diffusion des créations sur d'autres scènes au niveau national et international. Le Marché des arts est donc créé pour favoriser cela.

## **II. Description**

### **1. Objectifs**

Le marché des arts vise l'établissement de relations professionnelles entre les artistes et les groupes artistiques nationaux participant à la SNC dans les catégories Arts du spectacle, Arts plastiques et littérature avec les professionnels résidents et non-résidents.

Pour la présente édition, les objectifs spécifiques sont :

- créer un cadre organisationnel professionnel dédié à la dimension marché des biens et services culturels et artistiques dans le domaine des arts du spectacle, des arts plastiques et de la littérature ;
- organiser des rencontres professionnelles entre artistes, groupes artistiques et professionnels accrédités au marché ;
- soutenir la conclusion d'accords professionnels et suivre leur exécution.

### **2. Ressources disponibles**

Les ressources pour la mise en œuvre du Marché des Arts sont constituées essentiellement du Comité d'organisation de la Semaine nationale de la culture, des artistes, écrivains et groupes artistiques en compétition dans les domaines des Arts du spectacle, de la littérature et des Arts plastiques.

#### **Pour les Arts du spectacle:**

- Danse traditionnelle (jeunes)
- Danse traditionnelle (adultes)
- Ballet (jeunes)
- Musique traditionnelle
- Vedettes de la chanson traditionnelle
- Chœurs populaire
- Orchestres
- Création chorégraphique
- Slam

#### **Pour les Arts plastiques :**

- Sculpture
- Peintures
- Batik

#### **Pour la littérature :**

- Roman
- Nouvelle

- Théâtre
- Poésie

Pour la découverte des groupes artistiques en arts du spectacle et des artistes plasticiens et les échanges avec les écrivains, les cadres suivants sont mis à disposition :

- **Arts du spectacle** : prestations en live des artistes et des groupes artistiques pendant les compétitions du GPNAL, prestations spéciales à la demande dans une salle de la Maison de la culture, cadre d'échanges, de discussions, de visionnage et d'écoute des productions artistiques.
- **Arts plastiques et appliqués** : visites de l'exposition des œuvres d'art, cadres d'échanges et de discussion, visites à la galerie des arts, visites dans les ateliers de peinture, de sculpture et de batik.
- **Littérature** : échanges avec les écrivains en compétition, lecteurs des manuscrits, dédicaces littéraires, visites de l'exposition littéraires.

### 3. Publics-cibles :

Tout promoteur culturel national ou international ou organisations intéressés. Il s'agit notamment des catégories de promoteurs culturels suivants :

- Promoteurs de festivals ;
- Administrateurs /gestionnaires de salles de spectacle ;
- Producteurs ;
- Éditeurs ;
- Tourneurs ;
- Programmeurs ;
- Coordonnateurs de réseaux de festivals ;
- Marchands d'arts ;
- Organisateurs de symposiums et d'expositions en arts plastiques ;
- Galeristes ;
- Responsables d'associations et d'ONG culturelles ;
- Responsables de services de coopération culturelle d'ambassades ou de bureaux de coopération ;
- Structures d'enseignement et de formation ;
- Étudiants.

### 4. Modalités de mise en œuvre

Le présent dossier sera distribué essentiellement par voie électronique. Une fiche d'inscription est jointe. **Les promoteurs culturels intéressés devront retourner par courriel électronique, à [sncbobo83@gmail.com](mailto:sncbobo83@gmail.com) et à [zorom.idrissa@gmail.com](mailto:zorom.idrissa@gmail.com) au plus**

**tard, le 15 avril 2023 leur fiche d'inscription accompagnée d'une description des attentes pour le marché des arts.**

Sur la base des fiches d'inscription reçues, la Commission procédera au plus tard **le 20 avril 2023**, à la sélection de cinquante structures au maximum qui seront invitées par voie électronique à prendre part au marché des arts de la 20<sup>ème</sup> édition de la SNC.

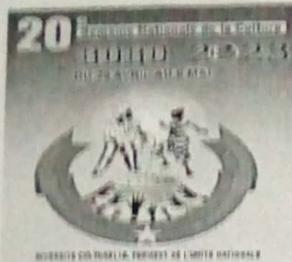
#### **5. Obligation de l'organisation et des promoteurs culturels**

**Obligations de l'organisation :** Le Comité d'organisation de la 20<sup>ème</sup> édition de la Semaine Nationale de la Culture s'engage vis-à-vis des promoteurs à :

- assurer l'accréditation à tous les espaces de manifestation de la 20<sup>ème</sup> édition de la SNC ;
- assurer le transport interurbain du siège de la commission marché des arts aux différents lieux et sites dédiés ;
- assurer la tenue de rencontres professionnelles et d'échanges sollicitées à son siège.

**Obligations des accrédités :**

- respecter les dispositions des règlements de la SNC ;
- programmer des rendez-vous professionnels;
- prendre part aux activités sollicitées et programmées ;
- participer à une séance bilan et d'évaluation du Marché des arts.



XX<sup>ème</sup> EDITION  
SEMAINE NATIONALE DE LA CULTURE  
SNC BOBO 2023

FICHE D'INSCRIPTION  
**MARCHE DES ARTS**  
(29 avril au 06 mai 2023)

Nom et Prénom : .....

Fonction : .....

Dénomination Structure : .....

Forme juridique (Association, ONG, Entreprise, etc.) : .....

Pays : ..... Ville : .....

Domaine d'intérêt et choix

Domaines	Cochez le ou les domaines de votre choix
Arts du spectacle	
Arts plastiques et appliqués	
Littérature	

Tél : ; .....

Courriel/mail : .....

Déclare faire acte de candidature en vue de participer au Marché des arts de la 20<sup>ème</sup> édition de la Semaine Nationale de la Culture et pris connaissance du dossier de participation.

Lieu et date : .....

Signature

*Fiche à retourner, après remplissage, au plus tard le 15 avril 2023, par mail, obligatoirement à l'adresse suivante : [sncbobo83@gmail.com](mailto:sncbobo83@gmail.com) et [zorom.idrissa@gmail.com](mailto:zorom.idrissa@gmail.com)*